

<https://pierre-alainmillet.fr/Le-choix-de-la-mutualisation-face>



Nos communes face aux défis numériques

- Numérique -

Date de mise en ligne : lundi 28 janvier 2013

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Cette année, j'ai présenté les vœux du SITIV aux agents, élus et partenaires de ce syndicat intercommunal pour les technologies de l'information pour les villes.

C'était l'occasion d'évoquer de manière concrète deux questions très actuelles, celle des conditions d'une bonne mutualisation entre collectivités, celle de la place du numérique dans la réponse au défis sociaux pour nos villes populaires.

Madame le maire, chers collègues, chers amis,

2013 sera une année marquante pour le syndicat, ses agents, les villes adhérentes et nos partenaires par l'importance des décisions que nous allons prendre concernant le périmètre du syndicat, ses missions, ses ressources. Cette situation crée de nombreuses questions qui sont à la fois des attentes, des espoirs et des inquiétudes

C'est pourquoi il m'a paru nécessaire de prendre l'initiative de présenter les vœux du syndicat, de son président et de sa direction, aux élus du syndicat et des villes adhérentes, aux agents du syndicat, à ceux des équipes informatiques et des directions des villes, et à nos partenaires. Le comité syndical de Décembre a en effet validé un travail qui peut conduire à accueillir de nouvelles villes dans le syndicat et à rénover fortement ou sans doute changer de locaux.

Cela pose des questions concrètes immédiates bien sûr

- sur l'accès aux locaux, le stationnement dans l'hypothèse de locaux dans un immeuble en zone plus urbaine, ou on ne retrouverons évidemment pas la même place extérieure,
- sur la restauration puisque nous pourrions avoir des restaurants privés dans le voisinage, mais pas l'équivalent de l'URSSAF
- sur l'organisation et la surface des locaux, sachant que plus on voit grand, plus le coût d'achat est élevé, et qu'il faut donc le bon compromis entre la surface, les potentialités d'extensions et le coût.
- Que ce soit déménagement ou reconstruction, comment gérer la période transitoire...

Les agents, élus et les directions des villes peuvent aussi s'interroger :

- sur la capacité du SITIV à assumer de tels projets
- sur les coûts supplémentaires et l'impact sur le budget du SITIB
- sur le risque d'affaiblir la qualité de services du quotidien avec tant de grands projets complexes et coûteux, mobilisateurs de ressources humaines ?

Je ne peux que souligner que le président le comité syndical, le comité de pilotage, la direction travaillent sur toutes ces questions pour apporter des réponses maîtrisées, et ce sera notre priorité en 2013.

Mais il y a aussi des questions sur l'avenir du syndicat dans le contexte de métropolisation. La communauté urbaine va-t-elle mettre en place des services concurrents du syndicat ? L'expérience des années 2009 à 2011 et du schéma départemental de coopération intercommunal nous a montré que le problème ne se pose pas ainsi. Si le Grand Lyon décide de politiques publiques sur les infrastructures numériques, ou propose des cadres de mutualisation sur des achats, cela ne peut que renforcer l'effet de mutualisation et le SITIV ne pourrait que s'inscrire dans ce cadre. Deux

exemples concrets :

- si dans le cadre de sa compétence très haut débit, le Grand Lyon réalisé un réseau fibre optique pour tous les équipements publics des communes, (projet de RIP) ce serait une base parfaite pour l'infrastructure réseau du SITIV ! Et nous pouvons même contribuer à le préfigurer avec une première fibre entre le SITIV et un GIX internet,
- si le Grand Lyon met en place un cadre d'achat de micros à l'échelle de la communauté, cela ne pourra que nous aider à mettre en place une meilleure gestion de parc et entre nous, cela allègera une charge administrative importante.

Les bonnes relations existantes entre le SITIV et le Grand Lyon au niveau informatique nous permettent d'anticiper de telles évolutions en les mettant en place intelligemment avec le Grand Lyon.

Mais nous représentons un choix de mutualisation qui va bien au delà de ce que peut proposer le Grand Lyon. Nous mutualisons un ensemble important de compétences à l'articulation entre les compétences techniques et les compétences métiers des villes. La forme intersyndicale autorise une souplesse entre mutualisation et personnalisation que ne permet pas une communauté très centralisée.

Si plusieurs villes nous ont contacté pour rejoindre le syndicat, c'est bien que cet enjeu de mutualisation pour répondre aux défis des villes est partagé par de nombreux maires. C'est le bilan que je tire aussi de mes discussions avec les maires des villes actuelles du SITIV.

Ce choix de mutualisation pour faire face aux enjeux numériques est conforté par les maires et de nouvelles approches sont évoquées pour en assurer la maîtrise

- un plan de mandat partagé entre le SITIV et les villes pour identifier les enjeux de mutualisation sur l'existant comme la relation citoyen la gestion administrative, et sur de nouvelles missions, comme la téléphonie sur IP, la gestion technique intégrée,
- des outils de planification de projets qui constitueront une véritable PPI partagée, permettant aux villes de s'inscrire dans un programme de travail, chacune à son rythme et selon ses priorités, mais dans un cadre commun et visible.

Enfin, permettez-moi de prendre du recul pour mieux éclairer le sens de toutes ces propositions, autour des enjeux du numérique pour le service public. Comme je l'écrivais dans les vœux :

Dans une société qui s'interroge, le numérique vit de nouvelles mutations.

Pour le dire avec humour, il semble devenu difficile de savoir où l'on est sans consulter son GPS, et pour en dire les risques, tous ces outils mobiles tracent et stockent dans le « nuage numérique » des faits de plus en plus nombreux de notre vie.

C'est une grande responsabilité de tous de maîtriser aussi bien les dimensions techniques de fiabilité, sauvegarde, sécurisation que les dimensions sociales de protection des personnes, de maturité des usages, de refus des fractures numériques

Ces enjeux sont de plus en plus présents pour nos villes dans la gestion de la relation avec les citoyens, la qualité de service aux usagers, la capacité à permettre la prise de décision, son partage citoyen Le SITIV est à votre service pour y faire face.

Pour nos villes, la garantie et de la continuité du service public, dépendent de plus en plus fortement de la maîtrise des systèmes numériques, de l'adaptabilité des services aux nouveaux besoins, aux nouvelles techniques, aux nouvelles pratiques

Dans ce contexte, il faut rappeler les valeurs du SITIV, répondre à la question simple mais essentielle pour nos agents, pourquoi on travaille ? Qu'est-ce qui fait qu'un syndicat intercommunal est utile, et n'est pas un prestataire comme il en existe tant...

- D'abord parce que nous sommes une composante des services publics, pas un fournisseur mais une partie mutualisée des villes. Ce qui compte pour nous, c'est la qualité des usages qui sont permis par les outils, comment nous aidons nos villes à faire plus avec moins de ressources, à faire mieux au service de tous..
- Ensuite parce que nous travaillons pour des villes populaires, marquées par les fractures sociales et donc les fractures numériques, et que nous ne cachons pas derrière des projets technologiques, une priorité aux couches sociales aisées et fortement numérisées. Au contraire, nous savons que nos villes portent en premier le souci de l'habitant, de ses difficultés, ce qui rejoint l'enjeu premier des usages au service de tous

Ce qui me conduit pour terminer à mettre en valeur deux enjeux professionnels pour le SITIVâ€

- si nous sommes partie prenante du service public de nos villes, et si bien sûr nous mesurons avec attention la qualité de service que nous apportons, nous n'avons pas bien fait notre travail si à la fin, le résultat n'est pas là pour la ville, pour la qualité des services rendus par la ville aux acteurs et usagers de la ville. Nous avons besoin d'une gestion rigoureuse des responsabilités de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage, mais à la fin, pour nous aussi, c'est l'usage, donc le maître d'ouvrage, qui compte...
- de même, nous ne sommes pas des informaticiens qui se limitent à démontrer la pertinence de leurs outils. Nous sommes porteurs des conditions d'efficacité des autres métiers. Nous nous intéressons aux usages, à la qualité d'usage de nos collègues agents des villes. Nous travaillons en permanence la relation entre outils et métiers, pour toujours mieux valoriser les bons usages des outils au service des métiers.

Je vous renouvelle donc mes vœux de réussite personnelle et collective en 2013, dans un monde bien difficile et dangereux et vous souhaite à tous une bonne santé en 2013, condition de toute le reste et que malheureusement, nous ne décidons pas entièrement.